



MAI  
2025



LES P'TITES INFOS

# SAINT-NABORD

Magazine d'information et de communication de la commune de Saint-Nabord



N°17



Une belle équipe d'enseignants "Minions" lors du carnaval de l'école.

## MAIRIE DE SAINT-NABORD

1 rue de l'Église  
88200 SAINT-NABORD  
03 29 62 06 22

## HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi  
9h - 12h  
13h30 - 17h30

Retrouvez votre journal  
en version numérique et plus  
d'infos pratiques sur :

[www.saint-nabord.fr](http://www.saint-nabord.fr)

Pour suivre toute l'actualité  
de votre commune :



Ville de Saint Nabord



ville\_de\_saint\_nabord



L' appli MAELIS

Directeur de la rédaction : J-P. CALMELS.  
Rédacteurs : membres de la Commission  
communication (Pascale NAULIN, vice-  
présidente, Annie MONTESINOS, Pierre  
JEANNEROT, Julien BALLAND, Théo  
SEILLER Patrick SEIDENGLANZ) et du conseil  
municipal. Crédit Photos : Ville de Saint-  
Nabord, les associations, la CCPVM, Presse  
locale. Charte graphique et mise en page :  
Pascale NAULIN. Impression : LOOK TA COM.  
Tirage : 2100 exemplaires.



### Les échos de la mairie

Cérémonie des vœux du Maire  
Marine TISSERAND, nouvel agent administratif  
Un écran tactile extérieur  
Nouvelle organisation des services techniques  
Recensement de la population 2025  
Un beau tableau en cadeau

### Les pages Budget

### Du côté de l'intercommunalité

Le programme LEADER  
La Dizaine des Arts  
L'Outil en main

### La vie patriotique

Les assises de l'Union nationale des anciens combattants

### Les travaux

Remplacement de canalisations  
Engazonnement des allées du vieux cimetière  
Aménagement de la traversée de Sainte-Anne  
Enfouissement des réseaux secs à Sainte-Anne

### Urbanisme

Du foyer paroissial au cabinet dentaire

### GUIDE DU PARFAIT CITOYEN

### Jeunesse

Centre aéré des Herbures  
Atelier théâtre à l'école des Breuchottes  
Exposition éphémère La grande lessive  
L'école des Herbures à l'heure du numérique  
Journée de Carnaval  
Classe de mer à Douarnenez

### Vie sociale

Ateliers de prévention routière pour nos aînés

### Monde associatif

Open des vieux lézards  
Les Navoiriauds en fête : des projets pour toute l'année  
Pièce de théâtre Roudoudou  
Association et enseignants mobilisés pour des projets scolaires  
Breuchottes et Cie : le grand succès du Carnavabal

### Coup de chapeau

Stéphane ARNOULD, Chevalier de l'Ordre national du Mérite

### Environnement

Affouages 2025  
Campagne de piégeage de frelons asiatiques  
Opération nettoyage de la planète  
Pêche : bilan de l'année 2024  
Réorganisation des sentiers pédestres

### Les minorités s'expriment

### Agenda

# ÉDITO

## Il faut du temps pour voir fleurir ce que l'on sème...

Depuis le début de notre mandat, **la mobilité et la sécurisation de nos quartiers sont au cœur de nos préoccupations.** Chaque année, nous y avons consacré, avec le soutien de notre département, une part importante de notre budget pour créer voies douces, trottoirs, bordures végétalisées d'un bout à l'autre de la municipalité. Nous avons beaucoup entrepris mais nous sommes conscients que beaucoup reste encore à faire ...

Après la traversée de Sainte-Anne et la création du rond-point de Moulin c'est au tour du faubourg de Remiremont de faire peau neuve : à l'issue de ces 4 mois de travaux, une piste cyclable permettra de pédaler de Saint-Nabord à Remiremont en toute sérénité.

Circuler en deux roues ça s'apprend dès le plus jeune âge. La construction de notre Pumptrack, un circuit de près de 500 mètres complété par une plateforme « Savoir rouler à vélo », devrait s'achever vers la fin de l'été. Patience !!!

**Nous devons également attendre pour voir sortir de terre notre maison médicale :** après 2 ans d'un travail collectif, les médecins impliqués dans le projet ont décidé, faute de compromis, de se retirer. Nous avons d'ores et déjà rencontré de jeunes praticiennes désireuses de s'implanter sur notre territoire et repris contact avec les infirmières initialement investies dans la future maison de santé. Nous n'en sommes qu'au début de nos échanges mais nous disposons déjà de plans et chiffrages issus de longues réflexions qui devraient nous permettre d'avancer plus rapidement dès que les feux seront à nouveau au vert ...



En attendant, la métamorphose de la rue du Général de Gaulle s'opérera dès le mois de juillet. Auvents, îlots de verdure, stationnements perméables, larges trottoirs ... Ici le piéton sera roi et le bien-être de nos écoliers assuré !!!

Nos écoliers qui, au fil des mois, affinent leur jeu de scène et préparent, sous la conduite de Marion LAVALT, comédienne du collectif Sans attendre, un spectacle sur le thème de la résistance : « **Le terrible effaceur** ». Pour admirer l'incroyable prestation de nos petits comédiens et ce spectacle original proposé à ciel ouvert, **rendez-vous le 12 juin, à 17h30, place de la Gare.**

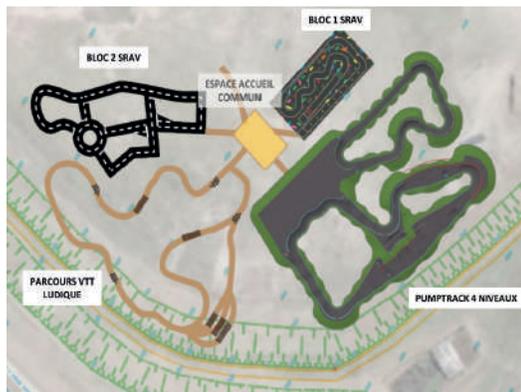
Côté nature, nos associations et la municipalité veillent au grain ... **Le Club vosgien et ses courageux bénévoles ont à l'automne dernier réorganisé plus de 80 km de sentiers pédestres** sur la commune désormais en accord avec leur charte de balisage et la préservation de notre zone de quiétude. Le frelon asiatique a colonisé notre territoire !!! Alertée par les associations d'apiculteurs, **la mairie a lancé une grande campagne de piégeage de cet insecte nuisible pour l'homme et la biodiversité avec le soutien des habitants.** Merci à nos concitoyens pour ce bel exemple de vivre-ensemble et pour leur grande mobilisation !!!

**Votre Maire**  
**Jean-Pierre CALMELS**

« Alors que nous nous apprêtons à tourner la page de l'année écoulée et à accueillir 2025, il est temps de faire le bilan de notre parcours et de se projeter avec enthousiasme vers les mois à venir. »

Une belle entrée en matière prononcée par Jean-Pierre CALMELS, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux avant de remercier agents, élus et acteurs de la commune pour leur implication dans le dynamisme de notre municipalité et revenir sur les éléments clés qui vont rythmer l'année 2025.

Un calendrier des mois à venir encore riche d'aménagements et implantations de nouvelles structures qui ont été largement développés par chaque adjoint au cours de la soirée et témoignent de la vitalité de notre commune et de notre capacité à nous adapter et à innover.



Plan du Pumptrack finalisé dès la fin de l'été 2025

Parmi les projets très attendus par la population, la construction d'un pumptrack avec un démarrage des travaux dès le mois d'avril et l'implantation d'une nouvelle structure de jeu au Perrey ont été dévoilés par Julien BALLAND, cheville ouvrière de développement des équipements sportifs sur la commune.



# CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

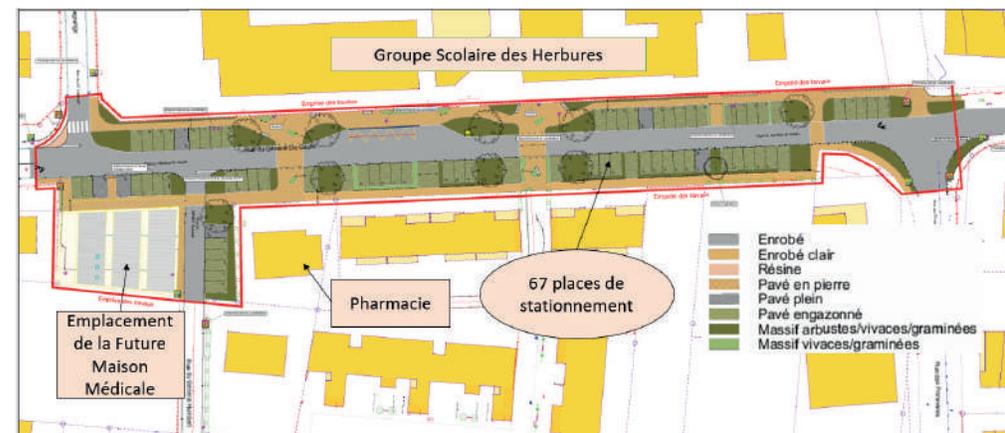
Les Navoiriauds ont également été très attentifs au programme de travaux présenté par Valéry AUDINOT, avec notamment, les nombreux chantiers d'aménagements et de sécurisation de la voirie communale : la traversée de Sainte-Anne, la requalification du faubourg de Remiremont et une transformation de la rue du Général de Gaulle, avec îlots de fraîcheur, stationnements et rétrécissement de la chaussée pour le bien-être et la sécurité de nos petits écoliers.

Nos élus locaux, le Député Christophe NAEGELEN, le Sénateur, Jean HINGRAY et le Président du Conseil départemental, François VANNON, présents malgré un emploi du temps chargé, ont assuré la population et l'équipe municipale de leur engagement et de leur appui conditionné bien sûr à un contexte politique et économique compliqué. Merci pour leur indéfectible soutien !!!

Un grand bravo aux agents des services municipaux pour le magnifique décor floral qui nous a accompagnés tout au long de cette cérémonie et leur implication dans le bon déroulement de cette soirée.



Requalification partielle de la rue du Général de Gaulle



## MARINE TISSERAND NOUVEL AGENT ADMINISTRATIF

Vous avez certainement croisé ce nouveau visage lors de votre dernière visite à la mairie, il s'agit de Marine TISSERAND, nouvel agent administratif au service de notre collectivité.

Cette jeune femme de 35 ans, maman de 2 garçons, a exercé durant 13 ans en tant que conseillère funéraire. Elle était en charge de la facturation, des commandes, de l'accueil du public et de l'accompagnement des familles dans les démarches administratives.

En poste depuis le mois de mars dans nos services, elle est responsable des missions suivantes :

- ✓ - Elle gère le flux des visiteurs deux jours par semaine à l'accueil (fonction qu'elle partage avec Vanessa KURTZMANN, Aurore SEGUIN et Aurélie SOULIGNAC).



- ✓ - Elle tient à jour le planning de réservations des salles communales (CSC, Chalets, Chapelle et stade de Fallières) et remplace Anne GRANDMANGE (qui a quitté ses fonctions après plus de 20 ans de bons services) notamment dans l'organisation des événements qui rythment la vie de la municipalité.
- ✓ - Elle est également responsable des missions rattachées au CCAS (organisation du voyage des seniors, du repas ou distribution du colis des anciens...).
- ✓ - Elle a endossé la fonction de secrétaire des commissions Sport et Associations, Patrimoine, Vie patriotique et Environnement.
- ✓ - Elle secondera en cas de besoin l'agent responsable de l'Etat civil (acte de décès, mariages, naissances).

Sa disponibilité et son sourire en disent long sur sa bienveillance et son aisance relationnelle.

Bienvenue à Marine dans nos services !!!

### À NOTER !

#### DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**JEUDI 22 MAI**

**JEUDI 3 JUILLET**

**JEUDI 18 SEPTEMBRE**

Sous réserve de modification  
de l'agenda municipal.

## UN ÉCRAN TACTILE EXTERIEUR AU SERVICE DE LA POPULATION

La municipalité va s'équiper d'un totem d'information et de communication avec écran tactile et interactif. Ce nouvel outil installé devant la mairie proposera de multiples fonctionnalités :

- la promotion des événements de la commune en continu en position de veille.
- un accès aux rubriques du site de la mairie.
- la consultation des annonces et publications légales.
- un accès aux services en ligne de la mairie.



- un accès aux réseaux sociaux de la commune (facebook, Instagram, site de la mairie).
- un recensement des commerces, lieux de restauration et d'hébergement, sites touristiques...

**LE CHOIX  
FUNERAIRE**  
LE CHOIX DE LA VIE

■ ■ ■ ■

**POMPES  
FUNEBRES  
ARNOULD  
BOURBON**

1 rue de Turenne  
88200 Saint-Nabord

Permanence 24h/24  
Numéro : 03 29 62 53 58

À NOTER

**NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE**

Afin de permettre aux agents municipaux de travailler et de recevoir les administrés dans de meilleures conditions, les créneaux d'accueil du public dans les bureaux des services techniques ont été modifiés :

Désormais **les jeudis après-midi de 13H30 à 17H30 et mardis matin de 9H à 12H seront FERMÉS AU PUBLIC.** (l'accueil de personnes se fera sur rendez-vous seulement).

Merci de votre compréhension.



**UN BEAU TABLEAU EN CADEAU**

A la mairie, la salle du conseil municipal vient de s'orner d'un nouveau tableau représentant notre commune.

Il s'agit d'une assez grande toile (82 cm par 68 cm) dans un bel encadrement sur laquelle on distingue au premier plan un champ avec un paysan récoltant des pommes de terre, des prés et un verger (de nos jours ces terrains sont occupés par des maisons et les HLM du Centre).

Au deuxième plan, l'église de Saint-Nabord est bien reconnaissable, tandis que la mairie en partie cachée par des arbres est couverte d'un toit de tuiles. A droite et à gauche, quelques fermes. En arrière-plan, les pentes boisées qui dominent ces bâtiments et, au sommet, les maisons du lieu-dit Belle Rouveroye.



Ce tableau s'intitule : Automne à Saint-Nabord Vosges. Il est daté de 1947 et signé Pierre-Dié MALLET. Ce peintre lorrain, né le 31 décembre 1895 à Rambervillers et mort à Nancy le 5 décembre 1976, était aussi sculpteur, imagier et héraldiste. Proche des peintres de l'école de Nancy (Victor PROUVÉ, Emile FRIANT) il a plus de 5000 œuvres à son actif. Il s'était spécialisé dans la peinture religieuse et de nombreuses églises lorraines conservent ses œuvres : portraits de saints, sculptures, vitraux, chemins de croix. Mais de nos jours il semble bien oublié.

Quant au tableau, L'automne à Saint-Nabord, quelle est son histoire ? Pendant la guerre, Pierre-Dié MALLET a séjourné à Saint-Nabord plus précisément chez la famille NAUROY à Belle Rouveroye. C'est pour remercier cette famille de l'avoir hébergé et protégé que Pierre-Dié MALLET aurait peint et offert ce tableau en 1947.

L'oeuvre, à la faveur de différentes successions, a connu plusieurs propriétaires. La dernière, Mme Dorothee JEANVOINE de Frouard, ne pouvant la garder, vu ses dimensions, a décidé d'en faire cadeau à la commune de Saint-Nabord.

Nous la remercions chaleureusement.

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 DES AGENTS RECENSEURS EXEMPLAIRES**

Jean-Pierre CALMELS a tenu à remercier les 10 agents recenseurs qui ont participé du 16 janvier au 15 février à la campagne de recensement de la population de Saint-Nabord en les conviant le lundi 10 mars à une petite cérémonie dans la salle du conseil.

Un recensement qui s'est déroulé dans de très bonnes conditions grâce à la rigueur et au professionnalisme de chacun.

Sur les 2005 logements d'habitation de Saint-Nabord seulement 19 n'ont pas été recensés pour diverses raisons soit moins d'un 1% des résidences navoiriaudes. Un chiffre qui illustre une belle stabilité de la population de notre territoire alors que la région Grand Est fait face à une baisse significative de ses habitants.

Ce travail rigoureux a été chapeauté avec efficacité par Anne GRANDEMANGE, agent municipal chargée de la mission : « *Ton sens de l'organisation, ta disponibilité et ton énergie ont été des atouts précieux pour l'ensemble de l'équipe* » a souligné notre Maire avant de saluer ses 26 années d'une carrière exemplaire au service de la municipalité. « *Tu laisses derrière toi un héritage de bienveillance et de compétences* » a-t-il poursuivi à l'attention de l'assistante de gestion administrative qui a demandé récemment une mise en disponibilité...

Un grand merci à tous pour votre sérieux et votre belle implication !!!



Les comptes financiers uniques 2024 (auparavant appelés comptes administratifs et comptes de gestion séparés) et les budgets primitifs 2025 ont été votés le 24 avril 2025 par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 20 mars 2025. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat général de la mairie et sur notre site internet.

Pour notre commune, les finances sont retracées au sein de 6 budgets, un budget principal et des budgets annexes individualisant certaines opérations (généralement assujetties à TVA) : Eau potable, Assainissement, Forêt, Chaufferie bois et Lotissement Rouveroye.

Le transfert des compétences eau et assainissement à CCPVM (Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales) a été acté, par anticipation, au 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'année 2024 était donc le dernier exercice pour ces 2 budgets.

# SPÉCIAL BUDGET



Le budget général clôture donc l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 753 957.71 € auquel il faut ajouter 1 454 450.27 € d'excédent de fonctionnement reporté soit un total de 2 208 407.98 €.

L'inflation est revenue à un niveau normal mais les fortes hausses de 2022 et 2023 sont toujours présentes.

Certains services (périscolaire, plan mercredi, centre de loisirs ...) continuent à progresser en charge mais également en recettes.

La légère hausse des dépenses de personnel est due aux mesures nationales (augmentation de cotisation au régime de retraite, revalorisation du point d'indice, hausses du SMIC et la mise en oeuvre de la prime de pouvoir d'achat). Son niveau reste correct au regard des ratios nationaux.

Les autres charges sont en baisse.

La réévaluation des bases de la taxe foncière permet un bon dynamisme des recettes d'impôt et taxes.

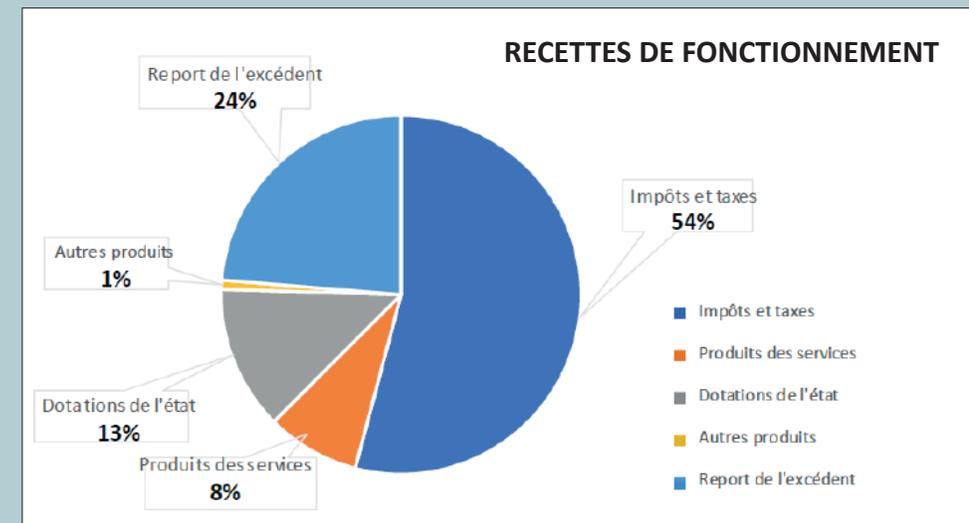
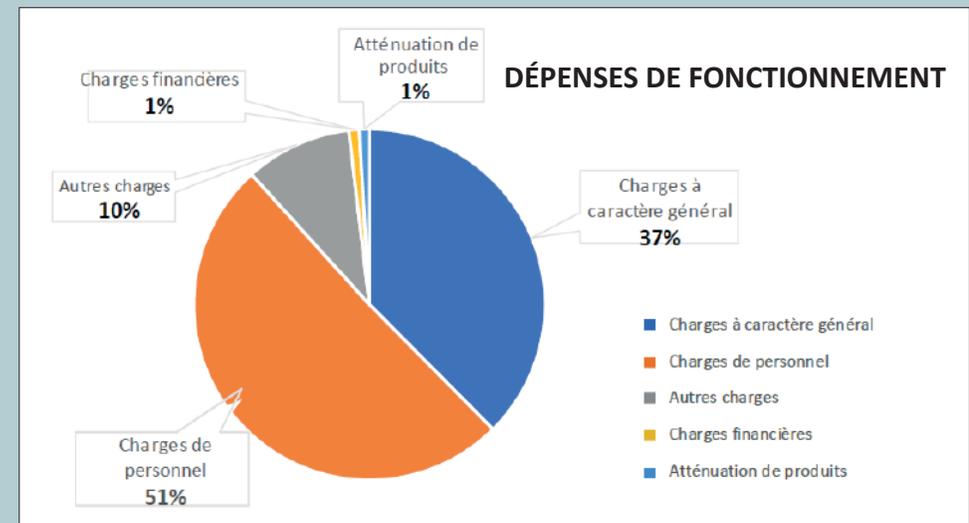
Au global, les dépenses et recettes de fonctionnement ont respectivement augmenté de 6.41% et 6.57%.

La dette par habitant du budget général au 31.12.2024 s'élève à 202 € contre 710 € en moyenne de strate. Pour rappel, le dernier emprunt en date a été contracté en 2023 dans le cadre du projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

## SYNTHESE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 DU BUDGET GÉNÉRAL

Le compte financier unique est le bilan financier de fin d'exercice. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et recettes de la collectivité, les diagrammes ci-dessous l'illustrent en détail.

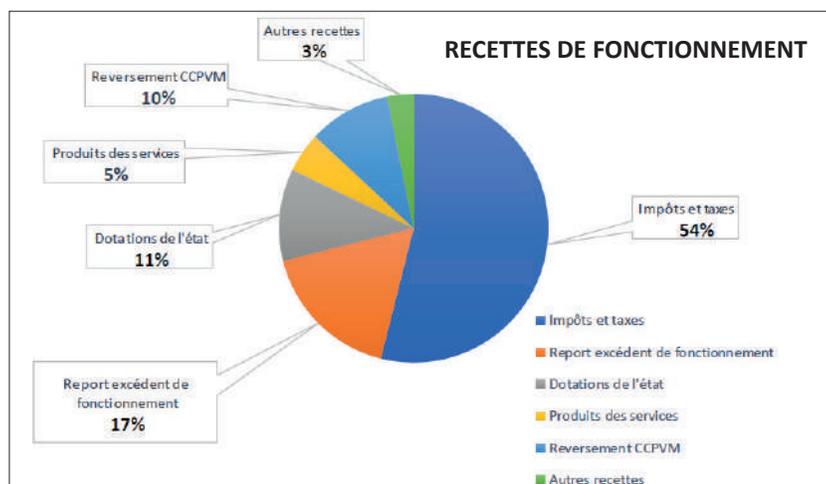
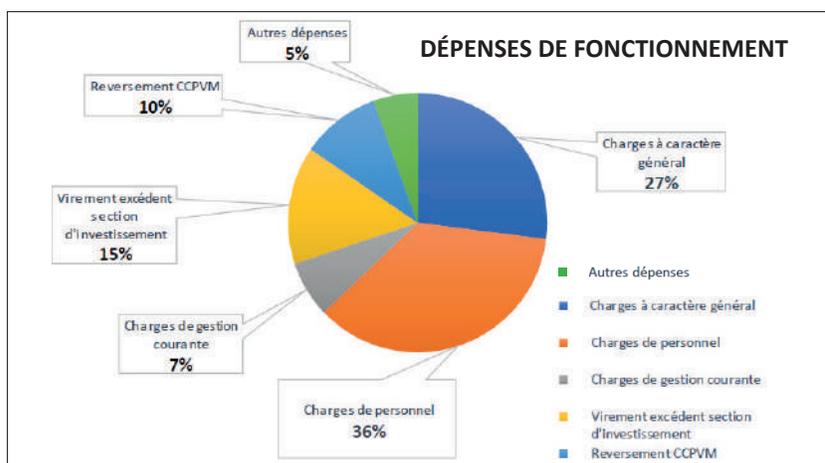
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 366 634.45 €	1 204 309.51 €
Recettes (avec excédent antérieur reporté)	6 575 042.43 €	2 952 637.65 €
Résultat d'exercice	2 208 407.98 €	1 748 328.14 €



**BUDGET PRIMITIF 2025**

LE BUDGET GENERAL :

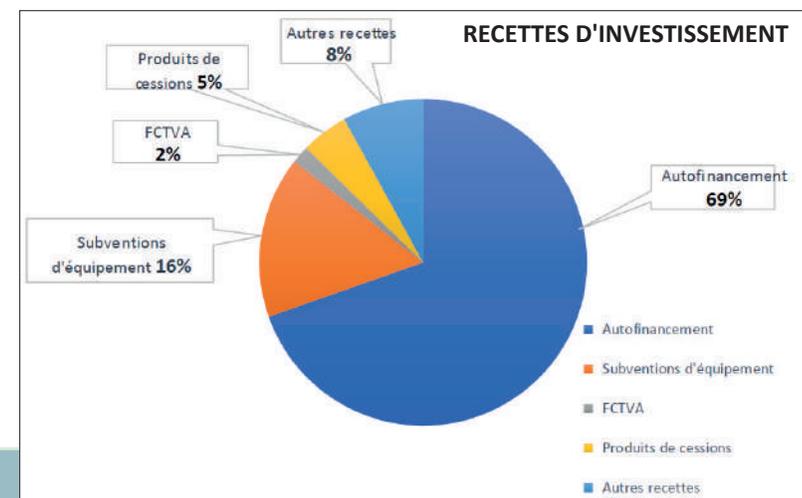
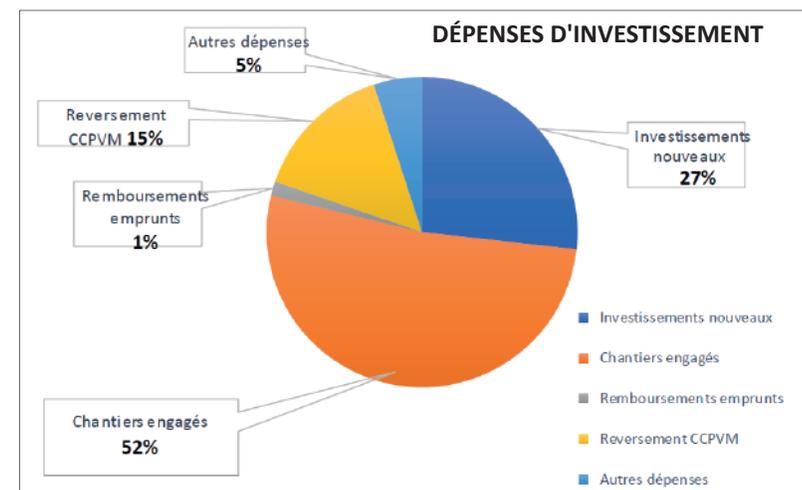
**A. La section de fonctionnement :** Schématiquement, elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Au budget primitif 2025, la section de fonctionnement du budget général a été équilibrée à 6 125 488.78 €. Ci-dessous les postes clés :



**B. La section d'investissement :** elle présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations, des subventions et par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Le budget primitif 2025 du budget général de cette section se résume ainsi :

- Dépenses : 6 807 918.41 €
- Recettes : 6 908 491.18 € (constatant un suréquilibre d'investissement de 100 572.77 € qui pourront être affectés à de futurs projets). Ci-dessous les postes clés :



Suite au transfert des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2025, les excédents sont inscrits au budget général avant d'être transférés à la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM), soit 944 164.53 € pour le budget eau et 634 707.69 € pour le budget assainissement.

Le résultat bénéficiaire de la section de fonctionnement de 901 693.77 € constituera la recette complémentaire destinée à la section d'investissement. Donc ce qu'il faut retenir : mieux sera tenu le budget de fonctionnement, plus la commune aura la possibilité d'investir.

**Les principaux nouveaux travaux d'investissement :**

- La requalification de la Rue du Général de Gaulle,
- Les travaux d'aménagement au Faubourg de Remiremont,
- La réfection du mur du cimetière,
- Le renouvellement de matériels,
- Traversée de Sainte-Anne votée en 2024.

2025 sera notamment l'année du début des travaux du Pumtrack, de la vidéo protection et de l'espace dédié à la garderie périscolaire aux Breuchottes.



LES BUDGETS ANNEXES :

**Budget Eau et Assainissement :**

Les services de l'eau et de l'assainissement sont des services publics industriels et commerciaux où toutes les dépenses doivent être financées respectivement par le produit de la vente de l'eau et de la redevance d'assainissement.

Il s'agit du dernier exercice de ces deux budgets annexes, la compétence ayant été actée au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les excédents de ses budgets constatés au 31 décembre 2024 d'environ 1 500 000 € seront transférés à la Communauté de Communes (CCPVM).

Les tarifs sont maintenus pour 2025 au niveau de 2024, ils ne comprennent pas les redevances perçues au bénéfice de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse via les factures d'eau. 2025 verra l'entrée en vigueur de nouveaux taux dont une part sera liée aux performances des réseaux.

**Le budget Forêt :**

Cette année encore, au regard de l'excédent accumulé (soit près de 130 000 €), un virement en 2025 de 100 000 € alimentera le budget général.

Il n'y a plus d'endettement sur ce budget.

**Le budget chaufferie :**

En 2024, le résultat de l'exercice est positif de 26 000 €. Cela est lié à l'efficacité de la révision des tarifs de la vente de chaleur à Vosgelis. Cette réalité nous a permis d'envisager l'extension du réseau en raccordant le cabinet dentaire.

**Le budget Lotissement de Rouveroye :**

Trois parcelles ont été vendues et encaissées en 2024 et 3 autres parcelles le seront en 2025. Il en restera 3. Les excédents définitifs attendus de 200 000 € seront reversés au budget général en fin d'opération.

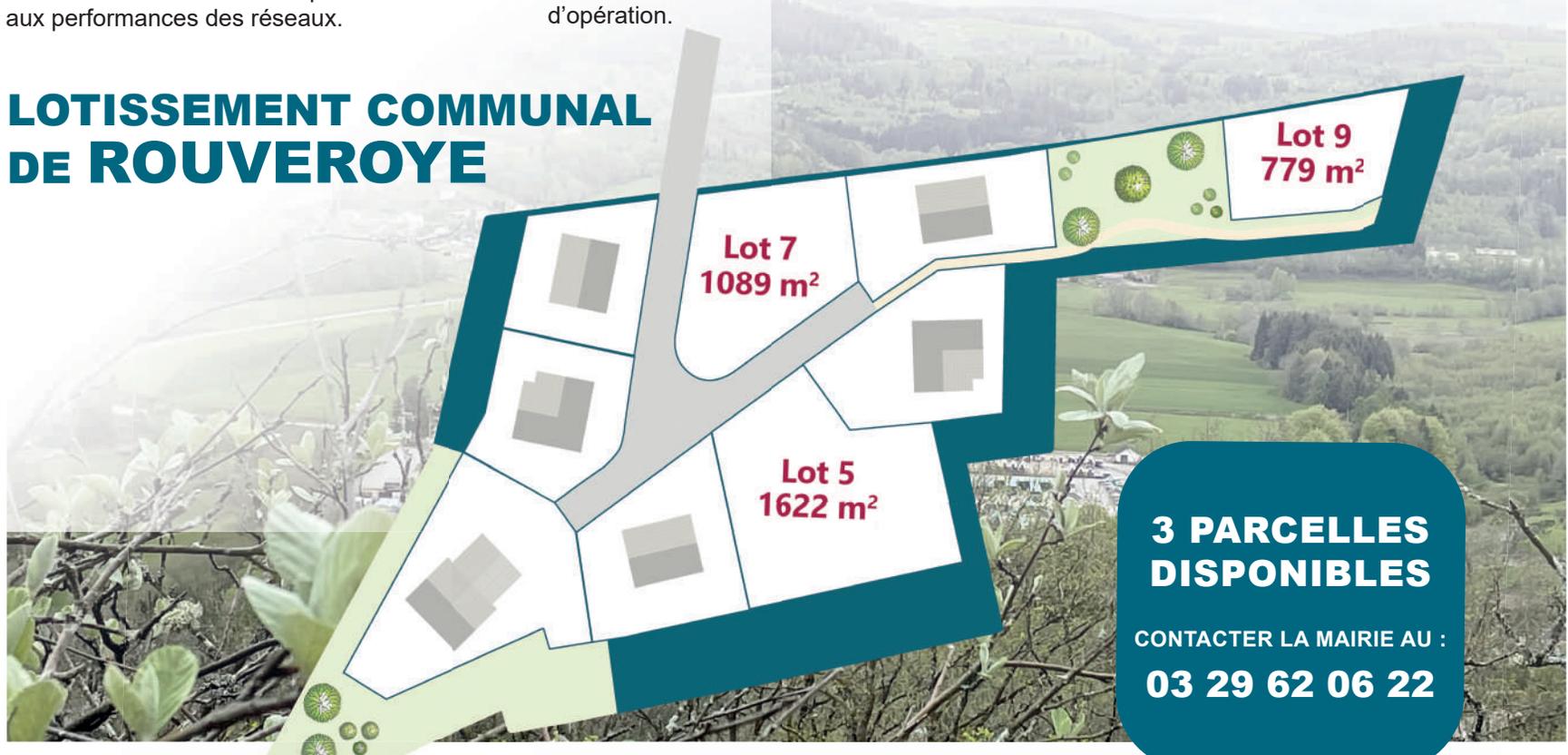
**LES TAUX DE FISCALITÉ RESTENT STABLES :**

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité qui concernent la taxe foncière et d'habitation sur les résidences secondaires.

La taxe foncière subira toutefois une hausse en raison de la revalorisation des bases locatives (il s'agit de la valeur d'un loyer théorique). En effet, la valeur locative est réévaluée automatiquement chaque année par un indice (l'indice des prix à la consommation harmonisés). Pour 2024, le coefficient sera de 1.71% alors qu'il était de 3.9% en 2024 et 7.1% en 2023.

Pour mémoire, la taxe d'habitation sur la résidence principale a été supprimée en 2023.

**LOTISSEMENT COMMUNAL DE ROUVEROYE**



**3 PARCELLES DISPONIBLES**

CONTACTER LA MAIRIE AU :  
**03 29 62 06 22**

**CHIFFRES CLÉS**

**ENCOURS DE LA DETTE PAR HABITANT FIN 2024**

**202 €**

Le montant de la dette par habitant, plus de 3 fois inférieur à celui des communes similaires.

**PRIX au m<sup>3</sup> HT :**

**1.50 €**

Prix de l'eau

**1.44 €**

Prix de l'assainissement

**TAUX D'IMPOSITION STABLES :**

**12.11%**

Taxe d'habitation

**39.40 %**

Taxe foncière bâti

**35.76 %**

Taxe foncière non bâti

## VOUS AVEZ UN PROJET ? LA SUBVENTION EUROPÉENNE LEADER soutient le développement local



### PROGRAMME LEADER AIDE FINANCIÈRE ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le programme LEADER, (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale), est un dispositif de l'union européenne qui confie aux acteurs locaux, regroupés dans un Groupe d'Action Locale (GAL), une enveloppe visant à cofinancer des projets qui favorisent le développement des zones rurales.

Le programme LEADER s'adresse à des porteurs de projets, tant publics que privés, dans les domaines du développement durable, la transition énergétique et l'économie locale, mais aussi la culture, le tourisme, etc.

#### Les bénéficiaires éligibles :

- Collectivités territoriales, associations (lois 1901 et 1908) et leurs fédérations, microentreprises, petites entreprises et moyennes entreprises, agriculteurs.

CONTACT : [comite.leader@paysderemiremont.fr](mailto:comite.leader@paysderemiremont.fr)



Rendez-vous le 12 juin place de la gare à Saint-Nabord à partir de 17H30 pour 2 événements :

- Une pièce de théâtre « Le terrible effaceur » interprétée par les écoliers du groupe scolaire des Breuchottes sur le thème de la résistance.

- Un spectacle de danse et musique « Landscaper ».

### L'OUTIL EN MAIN CRÉATION D'UNE ANTENNE LOCALE AU RHUMONT

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et le Lycée Camille CLAUDEL souhaitent faciliter le lancement d'une antenne locale de L'Outil en Main. Cette association a pour but de faire découvrir les métiers manuels aux enfants de 9 à 14 ans, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.

Le concept est simple : guidés par des bénévoles, des "gens de métier" passionnés et désireux de transmettre, les enfants inscrits découvrent l'ensemble des métiers représentés tout au long de l'année en réalisant de petits ouvrages "de leurs mains", en groupe de 2 ou 3 enfants.

Ces initiations ont lieu tous les mercredis après-midi de l'année scolaire durant deux heures et se déroulent dans de vrais ateliers et avec de vrais outils.

L'association ouvre ainsi de nouveaux horizons aux jeunes enfants et leur permet de découvrir bon nombre de métiers manuels, en fonction des bénévoles mobilisés : du vitrail à la maçonnerie en passant par la plomberie, l'électricité, la coiffure, la couture, la pâtisserie ou la taille de la pierre, la mécanique, l'aide à la personne, etc.

#### L'association recherche activement des bénévoles pour animer les ateliers :

- D'anciens professionnel(le)s à la retraite, ayant exercé un métier manuel et souhaitant transmettre leur savoir aux plus jeunes ;

- Des professionnel(le)s exerçant toujours leur métier manuel et prêts à s'engager tous les mercredis après-midi durant l'année scolaire pour animer les ateliers, partager et de créer une relation intergénérationnelle très enrichissante pour les 2 parties ;

- Des bénévoles désireux de s'investir dans la vie de l'association (secrétariat, logistique, communication, administration, etc).

PLUS D'INFORMATIONS :  
[www.ccpvm.fr/loutil-en-main-ses-futurs-benevoles/](http://www.ccpvm.fr/loutil-en-main-ses-futurs-benevoles/)

### LA DIZAINÉ DES ARTS FESTIVAL CULTUREL INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes (CCPVM) propose la première édition de la Dizainé des Arts, un événement culturel inédit qui se déroulera du 6 au 15 juin 2025 sur tout le territoire.

#### Le concept ?

10 jours sur 10 communes pour une programmation riche et variée : concerts, théâtre, contes, cirque, balades et expositions se succèdent, chaque jour sur une commune différente, avec des activités adaptées aux petits et aux grands.

#### CONTACTS :

Hugues KOHLER  
06.09.10.89.73  
[hugues.kohler@kohler.fr](mailto:hugues.kohler@kohler.fr)

Alain STADLER  
06.87.13.69.37  
[alain.stadler@orange.fr](mailto:alain.stadler@orange.fr)





### LES ASSISES DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

Alors que la situation géopolitique se tend et que le réarmement du pays est sur toutes les lèvres, les témoignages de nos anciens lors de l'assemblée générale de la section navoiriaude de l'Union Nationale des Combattants (UNC) ont plus que jamais capté l'attention du public et touché les esprits.

Le Président de l'UNC de Saint-Nabord, Camille VALENTIN, après un compte-rendu détaillé de l'année 2024 et les événements qui vont ponctuer l'agenda 2025 de l'association, est notamment revenu sur un épisode de notre histoire locale qui a marqué sa jeunesse, ravivé en février 2024 lors de sa rencontre avec Kurt R. HANSEN.

Cet Américain a quitté sa ville de Chicago pour venir dans les Vosges suivre le parcours héroïque de son père, le Major Kermit HANSEN de la 36ème DIUS capturé le 21 septembre 1944 lors des opérations alliées qui ont conduit à la libération de Remiremont. Alors qu'une partie des troupes américaines traversait la Moselle au passage à gué de Noiregoux pour prendre les Allemands à revers, l'autre groupe de soldats texans, moins chanceux, subissait des tirs croisés de l'ennemi au lieu-dit Cenzé ...

La réunion s'est clôturée par une remise de la médaille de diamant du Djebel par le président de l'UNC des Vosges, Oswald CALEGARI, à Camille VALENTIN. Une distinction qui rend hommage à de longues années à défendre les valeurs de la république et honorer la mémoire des héros de notre histoire...

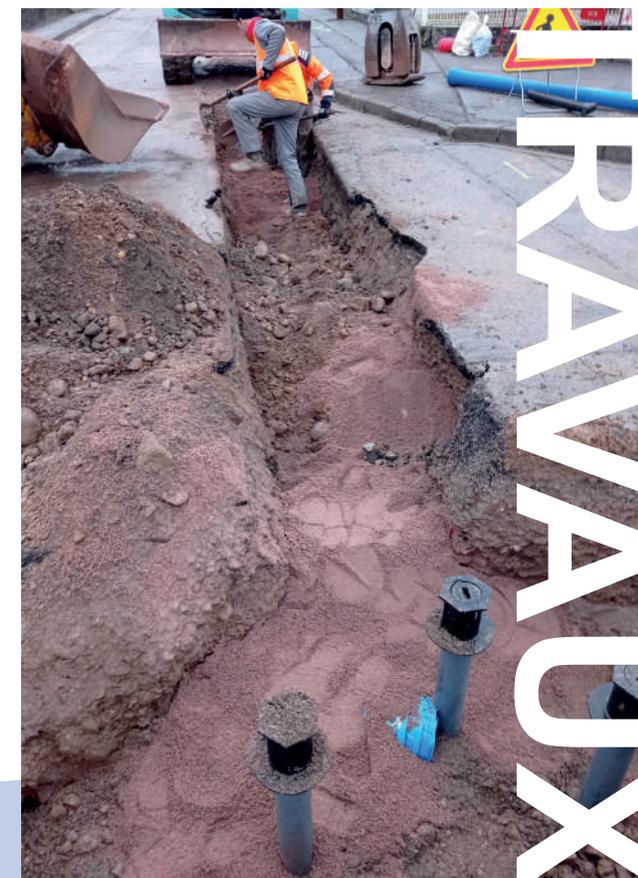


### REPLACEMENT DE CANALISATIONS RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Programmés par la commune Saint-Nabord et portés désormais par la Communauté de Communes (CCPVM) depuis le transfert des compétences Eaux et Assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2025, les travaux d'entretien du réseau d'eau potable se poursuivent.

L'entrep-prise STPI s'est chargée du renouvellement de la canalisation « fuyarde » dans la rue du Général de Gaulle, complétée par le branchement des riverains sur le réseau.

Le montant de ces travaux s'élève à **141 340.00 € HT** subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau.



TRAVAUX

### ENGAZONNEMENT DES ALLÉES DE L'ANCIEN CIMETIÈRE

Depuis l'adoption de la loi Labbé en 2017 interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires, véritable fléau pour toute la biodiversité, l'entretien de nos cimetières et la chasse aux mauvaises herbes donnent bien du fil à retordre à nos agents des espaces verts.

Aussi un nouveau procédé a été expérimenté au mois de mars dernier pour engazonner et embellir de façon durable les allées du cimetière.

Cette opération consiste à pulvériser, sur le sol préalablement travaillé, un mélange homogène composé de fibres de cellulose et fibres de bois recyclées, de semence, d'un amendement organique et d'un stimulant racinaire.

Cette projection en une couche superficielle de 1,5 à 2 cm de fibres organiques et minérales permet de fixer les graines au sol et d'accélérer la germination grâce une forte capacité de rétention d'eau (900%).

La semence sélectionnée est composée de micro-trèfles (en captant l'azote dans l'air, le trèfle fertilise naturellement les sols) et de fétuques (adaptées aux sols pauvres).

En amont de cet engazonnement, 1600 m<sup>2</sup> d'allées du cimetière ont été préparés par les agents municipaux. Une opération de 3,5 jours de travail pour décompacter le sol sur 2,5 cm de profondeur et enlever mousse et herbes folles qui prolifèrent dès les premiers rayons du printemps...





## AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE SAINTE-ANNE

Cet aménagement de la voirie va grandement sécuriser le déplacement des piétons et des vélos dans un quartier qui connaît depuis quelques années un bel essor démographique avec l'installation de jeunes ménages.

Ces travaux de sécurisation réalisés par l'entreprise STPI/STPI Route comprennent :

- Côté lotissement, la création d'une voie piétonne (mixte piéton/vélo) séparée de la chaussée par une bande végétalisée qui rejoint les trottoirs de Rouveroye.

- Cette voie piétonne sera agrémentée d'aires de repos abritées et d'un abribus.

- Côté chapelle Sainte-Anne, la chaussée est désormais délimitée par une bordure pour en réduire la largeur et inciter les automobilistes à ralentir.



Coût financier :  
394 122,25 € HT

- Des feux récompenses seront très prochainement installés de part et d'autre de la voirie (feux qui passent au vert lorsque le véhicule en approche est à la bonne vitesse).

- Les eaux pluviales de la voirie seront traitées par infiltration dans des puits perdus.

La sérénité et l'embellissement apportés par ces travaux de sécurisation de la voirie ont bien sûr un coût :

394 122,25 € HT dont 87 615,00 € de subventions de la part du Conseil départemental (71 260,00 € pour la partie Aménagement de voirie communale + 16 355,00 € pour la sécurisation des déplacements).



Coût financier :  
577 229 € HT

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX SECS

La transformation du quartier Sainte-Anne s'est poursuivie avec l'enfouissement des réseaux.

Valéry AUDINOT, adjoint aux travaux et Arnaud CURIEN, responsable des services techniques, ont organisé au mois de mars une visite de fin de chantier avec des représentants du SDEV, Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, en charge du suivi de chantier et de l'entreprise BOIRON, en charge des opérations techniques.

Ce chantier comprenait :

- L'enfouissement de 1 360 ml de réseau électrique haute tension, de l'entrée de la carrière de Fallières jusqu'à l'entrée de l'usine de tuiles ;

- L'enfouissement de 1 230 ml de réseau basse tension sous les routes et impasse de Sainte-Anne, Chemin du Criolé, Chemin des Boutons d'Or et Impasse des Violettes ;

- La pose de gaines Télécom et fibre optique en parallèle du réseau électrique basse tension (le câblage cuivre et fibre étant réalisé respectivement par Orange et Losange) ;

- La pose de gaines d'éclairage public en parallèle du réseau basse tension ;

- et enfin la dépose des câbles et supports existants.

Montant total des travaux : 577 229,00 € HT dont 182 000,00 € d'aides financières par le SDEV et le département des Vosges.

**MCPL**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
CLIMATISATION  
POMPES A CHALEUR**

**SAV  
DÉPANNAGE**

3, Le Bouchot  
88200 SAINT-NABORD  
Tél./Fax : 03 29 23 37 37



## DU FOYER PAROISSIAL AU CABINET DENTAIRE

Après plusieurs mois de travaux, la salle paroissiale de Saint-Nabord a terminé sa mue au mois de décembre pour accueillir en ses murs un cabinet dentaire.

Une belle reconversion pour ce bâtiment de plus de 200 m<sup>2</sup>, qui fut en son temps un lieu social dévolu à la vie pastorale, aux rencontres et événements festifs, inauguré en 1965, en présence de l'abbé JACQUET et l'abbé MUNSCH à l'initiative du projet, du Député Christian PONCELET et du premier magistrat de la commune, Raymond NOËL.

Ce foyer paroissial a été cédé en 2020 à la collectivité par les administrateurs du diocèse avec le vœu pieux de conserver sa vocation première de lieu social et de bien-être. Promesse tenue par le Maire actuel, Jean-Pierre CALMELS, qui a saisi cette belle opportunité de revendre le bien pour offrir à ses administrés un service de santé au centre de la commune.



Aux oubliettes donc le piano de la cuisine et la piste de danse de vos 20 ans. Ils ont fait leur temps !!! L'intérieur du bâtiment abrite désormais un cabinet de soins dentaires pouvant accueillir plusieurs praticiens.

Les aménagements extérieurs ont métamorphosé le bâtiment défraîchi qui affiche aujourd'hui un style moderne et épuré. Un terrassement a permis de rehausser le niveau du parking dont les travaux ont été pris en charge par la municipalité avec 7 places en pavés engazonnés et une place pour personnes à mobilité réduite. Le bâtiment est connecté au réseau de chaleur (chaudière bois) de la commune.

Deux jeunes chirurgiens dentistes occupent les lieux depuis le début de l'année. Ils réalisent des soins courants et du suivi bucco-dentaire. Les aides du département et de la région Grand-Est (respectivement 15 000 € et 65 000 €) ont contribué à équiper les salles de soins.

Afin de répondre à une demande grandissante de tout le territoire jusqu'au département voisin de la Haute-Saône, ils prospectent activement afin de renforcer leur équipe et occuper rapidement les deux cabinets vacants.

Une page est tournée. Le foyer de l'abbé MUNSCH s'offre une nouvelle destinée, toujours au service de la communauté ...

# GUIDE DU BON CITOYEN



## QUELQUES RÈGLES DE BON VOISINAGE ET GESTES ÉCO CITOYENS

## BRUITS DE VOISINAGE ET NUISANCES SONORES

Tous travaux de bricolage/ jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants doivent être effectués suivant des horaires précis :

**Du lundi au vendredi inclus :**  
de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 19h30  
(sauf entreprises et services municipaux).

**Les samedis :**  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.

**Les dimanches et jours fériés :**  
de 10h00 à 12h00.



R R R !!!  
R R R R  
R R...

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS PAR TOUT TEMPS

**Par temps de neige ou de gelée,** les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau (sans mettre la neige sur la route).

**Hors temps de neige,** le désherbage, le balayage des feuilles mortes et autres détritiques doivent être effectués par le propriétaire ou le locataire riverain.

**A savoir :** Si un accident survient, la victime peut engager des poursuites à l'encontre des riverains concernés.

## ÉLAGAGE DES HAIES ET TAILLE DES ARBRES

Les haies et les arbres donnant sur le domaine public doivent être entretenus pour ne pas mettre en péril la sécurité publique. Mais il faut bien choisir sa période.

**À savoir :**  
Il est interdit à quiconque d'effectuer des travaux (destruction, entretien, taille...) sur les haies pendant une période allant du 16 mars au 15 août. (sauf s'il y a un risque pour la sécurité).



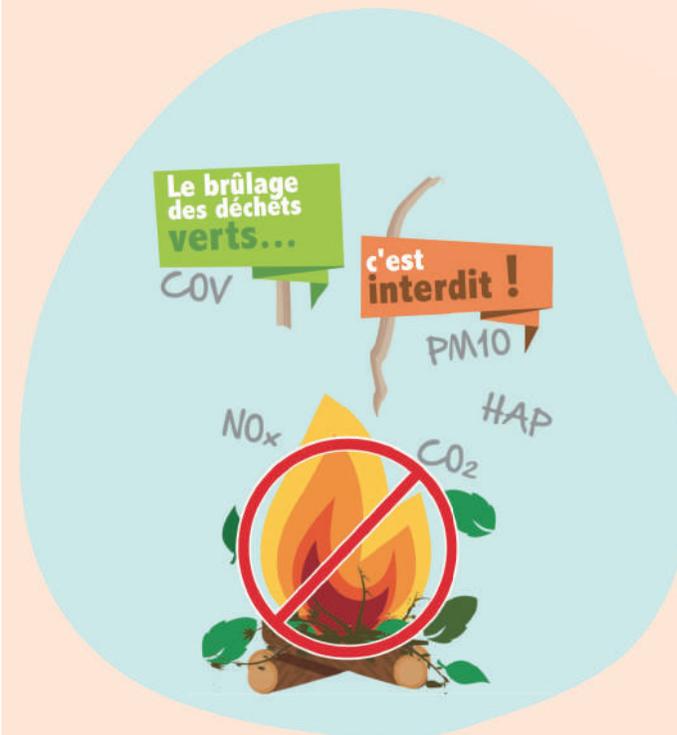
Les propriétaires de parcelles boisées en bordure de route ont l'obligation de procéder à l'élagage dès que les branches dépassent sur le domaine public.

## LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Selon le règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre des déchets verts et ordures ménagères est interdit.

En conséquence, les déchets verts doivent normalement être réceptionnés dans les déchetteries (gratuit pour les particuliers).

**À savoir :** le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé (maladies respiratoires, cardiovasculaires, etc), il peut être la cause de la propagation d'incendies.



# SAINT - NABORD

VOSGES 88 - FRANCE



commune de  
Saint-Nabord

24<sup>ème</sup>  
FFSP

## MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE



### Dimanche 18 Mai 2025

Départ : C.S.C. - Saint-Nabord Centre

ORGANISEE PAR FALLIERES-SPORT-DETENTE

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Pour la bonne organisation de cette marche, il est préférable que les groupes se préinscrivent et réservent leurs repas auprès de :

**Christine BERNET - 7 les Abatteux - 88370 BELLEFONTAINE**

**06 83 31 87 25**

Ou par Email : [fsdsaintnabord@free.fr](mailto:fsdsaintnabord@free.fr)

Visitez notre site Internet : <http://fsdsaintnabord.free.fr>

#### RAVITAILLEMENT :

**Gratuit :** Café au départ, eau, sirop et petites collations à tous les contrôles.  
**Payant :** Sandwichs, frites et grillades sur le parcours, repas Toffailles à l'arrivée ainsi que des boissons en bouteille.

#### PARTICIPANTS :

Ces randonnées pédestres accessibles à tous, sans limite d'âge (sauf contre-indication médicale) sont à faire sans contrainte de performance ou de compétition, suivant son rythme. L'inscription à la marche vaut déclaration de bonne santé. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

La manifestation se déroulera quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

**AVIS IMPORTANT :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Il est interdit de quitter les chemins, en cas de dégâts, la responsabilité des contrevenants sera engagée. Les randonneurs doivent respecter le code de la route.

**DEPART ET ARRIVÉE :** CENTRE SOCIO CULTUREL

88200 SAINT NABORD

Coordonnées GPS : N 48°02'47.5 E 006°34'49.0

**PARCOURS ET HORAIRES :** 20 km : Départ de 7 h à 13 h

10 km : Départ de 7 h à 14 h

5 km : Départ de 7 h à 14 h

ARRIVÉE : Limitée à 18 h

**INFORMATION :** Venez avec votre gobelet réutilisable. Il n'y aura pas de gobelets jetables sur les parcours.

**RÉCOMPENSES :** aux groupes de plus de 50 participants.

**ASSURANCE :** La FFSP est garantie en R.C. auprès de LA MAIF.

**SECOURISME - URGENCES : 112** - Un service de premier secours est organisé par le club ainsi que la liaison radio entre les contrôles.

#### COTISATION ET PARTICIPATION :

- La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation de 3,00 € sans souvenir ou 6 € avec souvenir.

- Licence famille : 6 € parents + enfants (enfants gratuits jusqu'à 16 ans).  
Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour. Un marcheur ne peut être titulaire que d'une seule licence.

## LE COMPOSTAGE DES DÉCHETS

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire prévoit la mise en place d'un tri des biodéchets depuis le 31 décembre 2023 pour les particuliers.

Les biodéchets doivent être valorisés sur place. Dans les secteurs ruraux comme notre commune, le compostage individuel est privilégié.

Dans ce sens, le SICOVAD, qui dispose de la compétence de collecte et de valorisation des déchets sur notre territoire, propose des composteurs à des tarifs préférentiels. A défaut, on peut également composter dans un coin de jardin.

**À noter :** nous cherchons des personnes référentes en prévision de l'installation de composteurs collectifs dans les quartiers à forte densité de population.



## STATIONNEMENT GÉNANT

Il est interdit de stationner sur les trottoirs, sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, sur les passages piétons.

**À savoir :** Ces infractions sont passibles d'une contravention de 135 € et d'une mise à la fourrière.

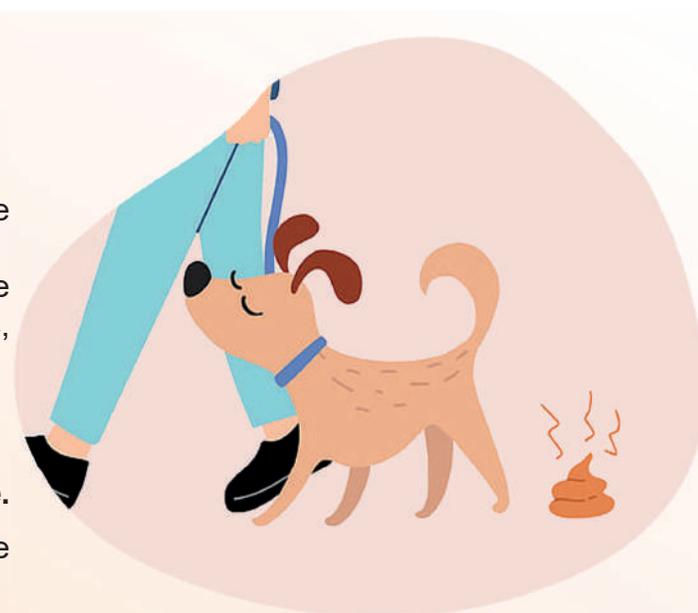


## DÉJECTIONS CANINES

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal (voies publiques, trottoirs, espaces verts publics, espaces des jeux publics pour enfants ...).

**Des sacs sont disponibles en mairie.**

**À savoir :** l'infraction est passible d'une contravention de 35 euros.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES POUBELLES DE TRI.

La sortie trop en amont du bac d'ordures ménagères ou son retour trop tardif obstrue le domaine public et crée des risques pour la circulation. Aussi voici un petit rappel des jours et horaires de collecte :

**Collecte des ordures ménagères :** Le vendredi matin à partir de 05h00. (Une semaine sur deux, les semaines impaires).

**Collecte du tri sélectif :** Mercredi matin à partir de 05h00.

Les objets encombrants sont à déposer à la déchèterie.

**Horaires d'ouverture de la déchèterie :**  
- Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h.  
- Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h.  
- Dimanche de 9h à 12h.

**À savoir :** la gestion des stocks de **sacs jaunes** pour le tri sélectif est gérée par le SICOVAD (et non par la mairie qui est seulement un lieu de dépôt).

Informez-vous de l'état de nos stocks avant de vous déplacer en mairie.

## DEMANDES DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

La mairie de Saint-Nabord n'est plus en charge des dossiers de demande de passeport et carte d'identité.

### Démarches à suivre :

1/ Réaliser une pré-demande sur le site ANTS : (<https://passeport.ants.gouv.fr/>)

2/ Prendre rendez-vous en ligne sur le site suivant : <https://www.remiremont.fr/vivre-a-remiremont/demarches-administratives/>

En cas de problème de prise de RDV en ligne, merci de contacter la mairie de Remiremont par téléphone au 03 29 62 42 17 ou toute autre mairie équipée du dispositif "Recueil" (Vagney, Le Thillot, Gérardmer, La Bresse, Xertigny, Epinal ...).



**À savoir :** Si vous rencontrez des difficultés pour réaliser votre demande en ligne, vous pouvez demander un accompagnement auprès de :

- **La Maison France Service de Remiremont (03.29.62.84.91)**

- **Notre Facilitateur numérique Sur rendez-vous les mardis après-midi à la Mairie de Saint-Nabord (03.29.62.06.22).**

## MODALITÉS DE RÉSERVATION DES REPAS

La réservation des repas est obligatoire et devra se faire par le biais du site internet communal via le « portail famille » dédié.

**À noter :** les réservations doivent être faites impérativement le lundi, au plus tard à 17h30 pour la semaine suivante.



## CENTRE AÉRÉ DES HERBURES

Il y avait de l'amour dans l'air durant les vacances de février au centre aéré des Herbures ...

Une soixantaine d'enfants ont profité des belles activités concoctées par Justine JACQUES et sa brigade de dynamiques animateurs.

Les plus petits, de 3 à 6 ans, ont réalisé une magnifique fresque « des amoureux »



décorée bien sûr avec de grands cœurs aux couleurs chatoyantes. Ils ont fabriqué des pommes d'amour en papier, pâtissés de délicieux « cookies des amoureux » et se sont remis de leurs émotions lors d'une séance de yoga.

Les plus grands, quant à eux, ont participé à une journée d'olympiades XXL avec épreuves sportives et défis artistiques. Qui a gagné le concours de la plus belle carte de Saint-Valentin ? Difficile à dire tant nos chérubins sont bourrés de talent !!! Nous ne savons pas non plus à qui ils ont offert leur splendide bouquet de fleurs en papier mais c'était tellement joli que ces petits anges ont sans nul doute fait chavirer tous les cœurs ...

Tout ce petit monde s'est retrouvé le vendredi au Trampoline Park, à Épinal, pour évacuer son trop plein d'énergie.

Durant la deuxième semaine débutée sous le soleil, les enfants ont exploré l'univers artistique ...

## ATELIERS THÉÂTRE À L'ÉCOLE DES BREUCHOTTES

Marion LAVAULT, comédienne et metteuse en scène du collectif lyonnais *Sans attendre*, est de retour sur notre commune pour un cycle théâtre proposé aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école des Breuchottes.

Ils travaillent ensemble sur un spectacle inspiré de l'histoire « Le terrible effaceur », une ode à la résistance écrite par Marie-Sabine ROGER. Voilà en guise d'introduction la première leçon du jour :

« Au théâtre, chaque mouvement, expression du visage ou regard donne des informations aux spectateurs ».

Avant de les lancer sur les planches, Marion a, lors du premier volet d'initiation, bousculé un peu nos apprentis comédiens, à travers de petits exercices ludiques, pour les faire sortir de leur coquille et commencer à révéler en chacun d'eux le comédien qui sommeille ...

### Du papier, des papiers, vos papiers

Support de base de **La Grande lessive**, le papier était cette fois l'élément star de cette nouvelle édition.

Tour à tour matières à sculpter, supports à colorer, textures à assembler, formes à déstructurer, identité à décliner ... la cellulose a inspiré à nos petits artistes de bien jolies réalisations ...

Bravo à nos écoliers et leurs enseignants pour cette magnifique exposition !

# EXPOSITION ÉPHÉMÈRE LA GRANDE LESSIVE



La comédienne a revisité le texte pour que chacun puisse mettre son grain de sel dans les rouages de l'histoire d'un village aux prises avec le terrible Effaceur, « ... **un homme maigre et long comme un jour de misère, avec un regard fou de haine et de fureur, survenu d'on ne sait où...** ».

BRRRRR ... Voilà, qui fait froid dans le dos et n'est guère engageant ...



... mais qui est très inspirant pour la metteuse en scène qui voit là une belle matière pour apprendre aux enfants à poser leur voix, exprimer sans gêne ni détour toute une palette d'émois ...

... et au fil de la séance, en quelques heures seulement, transformer, comme par magie, nos petits écoliers timorés en personnages vils et malfaisants ou villageois rebelles prêts à tout pour retrouver le bonheur d'autrefois.

C'est bluffant !!!

**Rendez-vous le 12 juin  
place de la Gare pour assister  
à ce spectacle joué en plein air  
par nos écoliers !!!**

## L'ÉCOLE DES HERBURES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Dans le cadre du programme national TNE, « Territoire Numérique Éducatif », l'école des Herbures a bénéficié d'une journée de formation au numérique composée de 3 ateliers différents à destination des enseignants, des parents d'élèves et des enfants.

Le TNE a pour objectif d'accélérer la transformation numérique dans le domaine de l'éducation en agissant sur quatre leviers :

- l'équipement des écoles en matériel numérique, la mise à disposition de ressources éducatives numériques,
- la formation des enseignants ainsi que des parents,
- et enfin l'accompagnement des familles dans la parentalité numérique.

Les enseignants ont bénéficié d'une présentation et d'une formation aux outils innovants (lilémo, Bouquinou, robots ...) et leur utilisation dans leur programme

d'apprentissage. Ils ont pu ensuite observer leur mise en application au sein d'un atelier d'initiation destiné aux enfants, proposé par des animateurs de la BIN'S, la Brigade d'Intervention du Numérique.

Répartis en petits groupes, les enfants ont notamment appris à programmer des actions avec les petits robots « Bluebot », à décrire oralement une image et s'enregistrer sur la tablette numérique ou le micro enregistreur ...



La réussite de ce programme passe aussi par une sensibilisation des parents à un usage raisonné du numérique.

Ils ont été conviés à des ateliers animés par des conseillers numériques du Conseil départemental des Vosges pour apprendre à gérer au mieux le rapport de leurs enfants avec les écrans et le téléphone.

Ils ont ainsi bénéficié de conseils pratiques pour limiter le temps passé devant les écrans ou protéger leurs enfants contre le cyberharcèlement.



## JOURNÉE DE CARNAVAL À L'ÉCOLE DES BREUCHOTTES

Les Minions, ces petits êtres impulsifs, distraits, un tantinet stupides, au service des plans les plus diaboliques, ont investi l'école des Breuchottes au mois de mars...

Heureusement, de belles princesses, preux chevaliers, pompiers et autres héros de l'univers sont venus faire régner l'ordre et la justice avant que notre petit monde scolaire ne tourne au chaos !!!



Les élèves de l'école des Herbures ont séjourné une semaine en terres bretonnes du 24 au 30 mars derniers.

Hébergés dans un centre ODCVL dans la baie de Douarnenez, ils ont découvert des paysages maritimes sauvages et grandioses, ont goûté au plaisir de la pêche à pied, visité des lieux emblématiques de la Cornouaille ...

... une expérience riche et une immersion totale dans le folklore local et les traditions celtiques.



Ils ont crapahuté sur les chemins escarpés jusqu'à la pointe du Millier. Le sentier des Korrigans (de petits lutins pas toujours bienveillants qui peuplent la Bretagne) les a conduits jusqu'au moulin de Kériolet et sa grande roue de 8 mètres de diamètre, récemment remis en activité.

Ils ont pris l'air du large et les embruns à bord de petits Optimist, observé la biodiversité des grands fonds dans des aquariums géants.

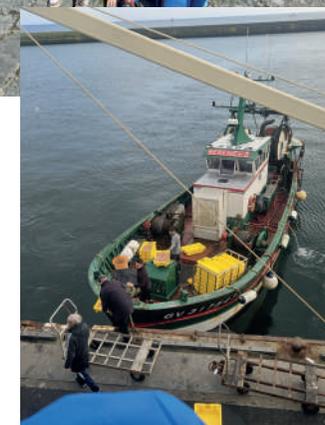
Lors de leur journée en pays bigouden, ils ont fait une excursion dans le site naturel de la Torche qui domine la baie d'Audierne avec ses dunes et ses blockhaus.

Ils ont marché à l'ombre du grand phare d'Eckmül haut de 50 mètres, qui guide depuis plus de 120 ans les bateaux, chargés de langoustines, crabes et poissons pêchés au large, vers le grand port du Guilvinec ...

Ce séjour était également une belle occasion pour étudier le phénomène des marées, observer les espèces d'oiseaux marins et la flore du littoral.

Des bonnes crêpes bretonnes arrosées de cidre aux danses folkloriques ou légendes celtiques hantées de héros, ils ont profité sans compter de cette richesse locale. Peut-être nous apprendront-ils le jeu de la galoche ou du patigo ?

Véritable chef-d'oeuvre de la nature, la pointe du Raz avec ses falaises de granit battues par les flots impétueux restera longtemps gravée dans les esprits de nos petits écoliers ... Quel magnifique séjour !!!



Et si...  
votre com'  
sortait du  
cadre ?!

IMPRESSION  
NUMÉRIQUE &  
SIGNALÉTIQUE  
TOUS FORMATS TOUTES QUANTITÉS

look  
ta.com

88200 SAINT-NABORD  
tél. 03 55 22 80 43

## DES ATELIERS SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR NOS AINÉS

Nos seniors ont suivi, durant 3 demi-journées (du 22/01 au 5/02), des ateliers « Sécurité routière » dans les locaux de la mairie. Une opération à l'initiative d'Adavie en partenariat avec le CCAS de Saint-Nabord pour réactualiser ses connaissances et se remettre en question après de longues années de pratique.



### Des exemples ?

Pré-remplir à tête reposée certaines

- ✓ rubriques du constat à l'amiable conservé dans la boîte à gant de son véhicule permet lors d'un malheureux accident de gagner un temps précieux et de se concentrer sur des points cruciaux du document.
- ✓ L'autre véhicule est en tort ? Avant de bouger votre véhicule ou sortir votre stylo, pensez d'abord à prendre une vidéo à 360 ° de la scène du drame. Cela permet de se défendre avec preuve à l'appui en cas de mauvaise foi de l'autre conducteur.

Et ce genre de conseils pratiques et pleins de bons sens, Jérôme ESSELIN, les partage à foison tout au long de cette fort instructive formation.

Après ce retour d'expérience très positif, la municipalité souhaite renouveler l'opération en septembre : les 12, 19 et 26 septembre (voir ci-contre).

*Une réglementation en constante évolution, de mauvaises habitudes prises au fil du temps ou encore des performances qui s'effilochent, peuvent être à l'origine de petits travers. Une révision s'avère souvent nécessaire pour continuer à conduire en toute sécurité.*

Jérôme ESSELIN, animateur en prévention routière.

Ces sessions de mise à niveau apportent, à nos seniors, dans un format très ludique, bourré d'humour et d'échanges animés, une mise à jour de leurs connaissances en matière de réglementation, un tour d'horizon des nouvelles technologies qui facilitent la conduite et surtout des conseils très utiles pour devenir (ou rester) un conducteur averti et prudent.

**Boissonnet** paysagisme Création, réalisation et entretien de vos espaces paysagers

Tél. 03 29 62 10 39 - [www.boissonnet-paysagisme.fr](http://www.boissonnet-paysagisme.fr)

MODELAGE PAYSAGER - PLANTATION - ENGAZONNEMENT - MACONNERIE - REVÊTEMENTS - CLÔTURES - PISCINES - MUR VÉGÉTAL...

**Boissonnet Services** *Mais aussi* Société d'aide à la personne pour la réalisation de vos travaux d'entretien d'espaces verts (Tonte, débroussaillage, tailles, élagages, ramassage de feuilles...)

Devis gratuit - 50% déductible ou crédit d'impôts - Téléphone : 06 31 24 86 93

**GRATUIT**

LA VIE EN VOSGES le Département **adavie** le syndicat municipal solidaire

commune de Saint-Nabord

# ATELIERS SÉCURITÉ ROUTIÈRE À DESTINATION DES SENIORS

## SAINT NABORD

**VENDREDI 12/09/2025**  
**VENDREDI 19/09/2025**  
**VENDREDI 26/09/2025**

**De 9H à 12H**  
**Mairie de Saint-Nabord**  
**Salle des commissions**

**Inscription par téléphone au 03 29 62 06 22**  
**Nombre de places limitées**



## OPEN DES VIEUX LÉZARDS DES DÉFIS SPORTIFS AU PROFIT DE L'AUTISME

72 grimpeurs de tout le Grand Est se sont donné rendez-vous au gymnase d'Eloyes pour participer à l'Open d'escalade organisé par le Club Grimpons.

20 nouvelles voies de niveaux différents ont été installées et testées pour l'occasion une semaine avant la compétition.

Chacun essaye de marquer le plus de points possible en passant avec succès et parfois beaucoup de persévérance les passages délicats. Atteindre le sommet relève de la prouesse physique dans certains cas !!! Il arrive même qu'on ne parvienne pas à décoller du sol tant le sésame d'entrée requiert de technique.

Cette année, les bénéfices de la manifestation ont été reversés à l'association Mathilde et ses Amis. Autisme et Cie. Une belle initiative pour aider les autres tout en s'adonnant à son sport favori ...

Le Président du club, Victor SONTOT, a remis un chèque d'un montant de 1 323 € à l'association.

Ce montant représente l'intégralité des bénéfices issus de la compétition "Les Vieux Lézards" organisée le 12 Janvier.

Pour rappel, chaque année, le Club GRIMPONS soutient une association locale qui lui tient à cœur.

Les membres de l'association remercient tous les participants et organisateurs à l'initiative de cette belle action.



*L'Open des jeunes, autre grand moment qui rythme la vie du club s'est déroulé le 27 avril au gymnase d'Eloyes.*

## ASSOCIATION LES NAVOIRIAUDS EN FÊTE DES PROJETS POUR TOUTE L'ANNÉE

Acteurs incontournables de notre commune avec l'organisation de belles manifestations tout au long de l'année, les membres de l'association les Navoiriauds en fête et leur présidente, Fabienne WARY, ont tenu le samedi 25 janvier leur assemblée générale en présence de l'adjoint aux associations, Julien BALLAND.



Le loto programmé le dimanche 9 mars a fait un carton avec pas moins de 275 personnes inscrites, des enveloppes de tombola qui se sont vendues comme des « petits pains » et une belle affluence autour de la buvette et du stand restauration.

Un bal a été organisé le 12 avril au centre socioculturel.

La brocante est programmée le 29 mai, dans la rue du Général de Gaulle dès le printemps.

Mais les dynamiques membres de l'association ne vont pas s'arrêter là cette année. A noter également dans vos agendas :

- Un concours de pétanque le 21 juin au stade de Fallières.
- Une soirée dansante le 15 novembre au centre socioculturel.

Merci à tous pour votre belle implication et ce bel exemple de collaboration intergénérationnelle pour animer et faire rayonner notre commune !!!



## PIÈCE DE THÉÂTRE ROUDOUDOU

Belle performance de la petite troupe **Les Copains Nabord** qui a clôturé avec succès, sa saison théâtrale avec 4 représentations jouées chacune devant plus de 250 spectateurs.

Voilà 4 ans déjà qu'ils se retrouvent tous les mardis soir pour répéter assidûment et s'imprégner de leur personnage. Cette année, ils ont choisi de nous faire rire avec « Roudoudou » une comédie en deux actes de Pascal GUILLEMAUD.

Pari gagné haut la main !!! Il fallait se montrer sacrément rabat-joie pour ne pas se laisser prendre au jeu de scène de tous ces pétillants comédiens embarqués dans les grossières manigances de Paul, un chef d'entreprise à la comptabilité plus que douteuse et de sa femme Valérie, prêts à tout pour sortir blancs comme neige de leur contrôle fiscal ...

Bravo à tous et merci pour cette bonne dose d'humour et de rires !

## BREUCHOTTES & CIE LE GRAND SUCCÈS DU CARNAVABAL

Les jolies licornes, Fraise Tagada, Mario et autres personnages de l'association Breuchottes et Cie ont mis une ambiance de folie au centre socioculturel avec une belle fête de Carnaval.

Dès 16H, une horde de plus de 200 créatures fantastiques a investi les nombreux ateliers organisés pour l'occasion.

Masques à colorier, ballons à sculpter, petits minois à grimer (histoire de mettre toutes les chances de son côté pour le grand concours de déguisement) ...

... sans oublier le stand photo pour garder un souvenir du plus beau pirate de l'année...

... chacun a pu trouver chaussure à son pied (Et pas seulement les cendrillons) pour passer une belle soirée.

N'oublions pas les délicieux beignets de carnaval sans qui la fête n'aurait pas été aussi parfaite ...

... Et DJ Dimitri qui a fait danser cette joyeuse assemblée avec lumières et musiques endiablées.

Bravo à tous pour cette fête réussie et ces moments si gais et colorés !!!



## ASSOCIATION ET ENSEIGNANTS MOBILISÉS POUR DES PROJETS SCOLAIRES

Pas moins de 375 personnes sont venues tenter leur chance au loto de l'association Un P'tit coin d'Herbures pour gagner les cadeaux phare de cet après-midi ludique : un téléviseur, un séjour au Center parc ou encore un abonnement dans une salle de sport de Saint-Nabord.

La présidente de l'association, Nadia YOUB, se réjouit du bel investissement des parents d'élèves et des enseignants qui ont collaboré main dans la main pour la réussite de cette opération.

L'association des parents d'élèves s'investit tout au long de l'année pour récolter des fonds afin de soutenir les sorties et nombreux projets scolaires. Bravo à tous !!!



# RICHARD TOITURE

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE  
ÉTANCHÉITÉ - BARDAGE

7 rue des 3 Sapins - 88200 SAINT-NABORD

Tél. 03.29.23.04.26

contact@richardtoiture.com



Toutes nos félicitations à **Noé PEUTOT** et **Elouan KNIBIEHLY**, jeunes sportifs de Saint-Nabord, ainsi qu'à leurs 2 coéquipières de Remiremont, **Kiara CHAINEL** et **Enola GRAND**, pour leur belle 3<sup>ème</sup> PLACE remportée lors du championnat de France UNSS de Run & Bike en équipe mixte organisé du 10 au 12 mars à Méjannes Le Clap dans le Gard.

Le Run and Bike est une épreuve sportive qui se pratique par équipe de deux. Les sportifs alternent course à pied et VTT.

Ils ont terminé 3<sup>ème</sup> en 1 h 03 mn 45 s derrière une équipe du collège du THOLY. 2 équipes vosgiennes sur le podium c'est beau non ?!!!

**BRAVO** pour leur bel esprit combatif et sportif !!!

## STÉPHANE ARNOULD CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Toutes nos félicitations à Stéphane ARNOULD, qui a reçu des mains de son parrain, le Président du Conseil départemental, François VANNSON, les insignes de chevalier de l'Ordre national du mérite.



Créé en 1963 par le Général de Gaulle, l'Ordre national du mérite récompense l'exemplarité. Il est fondé sur les seuls mérites acquis au cours de sa vie professionnelle ou personnelle. Il récompense ceux qui participent au rayonnement de la France.



Stéphane ARNOULD, par ses qualités humaines, sa grande capacité de travail et son sens aigu de l'engagement a pleinement mérité une telle distinction, qui lui a été remise samedi 19 avril en présence de Gilles LAINÉ, Président de l'association des membres de l'Ordre national du mérite, de ses proches, du Député Christophe NAEGELEN, des élus de la commune et d'une nombreuse assemblée.

Co-gérant de l'entreprise ARNOULD-BOURBON, il a, en 28 ans, fait de la petite entreprise de 9 salariés que lui a transmise Daniel BOURBON, l'un des fleurons vosgiens dans le domaine de l'ambulance et du funéraire, avec 13 agences, 136 employés et 70 véhicules. « *La vision stratégique volontariste et la forte capacité de travail que vous avez avec votre frère Sébastien sont à l'origine de cette réussite* ».

Homme d'engagement, Stéphane, pour qui « *trop n'est jamais assez* » comme l'a souligné François VANNSON, assume également de nombreuses responsabilités dans le monde professionnel et associatif : il est ainsi Président du syndicat des ambulanciers vosgiens, Président des transports sanitaires urgents et bien sûr Président de

l'Union des Artisans et Commerçants de Saint-Nabord qui organise chaque année notre défilé de la Saint-Nicolas à la rappelé Jean-Pierre CALMELS ...

Et comme cela ne lui suffit toujours pas, il a endossé des responsabilités de juge consulaire au tribunal de Commerce d'Epinal.

Dans sa vie privée et familiale, Il a su aussi transmettre ses valeurs et son sens du dévouement à ses enfants. Avec Carole, sa moitié « véritable roc » et soutien indissociable de cette réussite, ils partagent une passion commune pour les chiens de recherche. Il est devenu en 2021, Président de l'association ECRS 88 qui forme des binômes Homme/chien pour la recherche de personnes disparues. Une autre corde à son arc et un autre exemple de son sens de l'intérêt général et de son engagement pour la collectivité qui le rend si légitime pour ce bel honneur qui lui est rendu.

Chapeau bas Monsieur ARNOULD pour cet admirable parcours !!!



**AMBULANCES VSL TAXIS  
ARNOULD BOURBON**

**Numéro unique  
03 29 62 27 69  
7 j/7 et 24 h/24**

**Arches  
Épinal  
Le Val d'Ajol  
Mirecourt  
Saint Nabord**

**Siège : 2 rue du Reing du Scied - 88200 Saint Nabord**  
N° d'agrément : 108



## RÉORGANISATION DES SENTIERS PÉDESTRES

### Le Grand Défi du Club Vosgien

En 2025, suite à une demande conjointe de la mairie de Saint-Nabord et de l'Office National des Forêts visant à supprimer une boucle qui traversait la zone de quiétude de la Malpierre, les membres du Club Vosgien ont profité de l'occasion pour réorganiser tous les sentiers pédestres de la commune de Saint-Nabord.

### LE CLUB VOSGIEN EN CHIFFRES

# 130

Associations de marcheurs  
dans le massif des Vosges

# 30 000

Adhérents pratiquant la randonnée  
et activités de plein air.

# 20 000

Kilomètres de sentiers entretenus  
et balisés par le Club Vosgien.

### CAMPAGNE DE PIÉGEAGE DE FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est une espèce invasive sans prédateur naturel qui représente un danger pour l'homme, la biodiversité, les insectes pollinisateurs et particulièrement les abeilles (Des colonies entières ont été décimées durant l'automne).

Alerté dès le mois de novembre par les associations d'apiculteurs navoiriaudes (Essaim Nabord et Raconte-moi les abeilles), Jean-Pierre CALMELS, Maire de la commune, a décidé de soutenir le monde apicole et d'acheter, un lot de 60 pièges sélectifs (les orifices sont adaptés à la taille des frelons asiatiques) qui ont été distribués à des particuliers et apiculteurs amateurs désireux de s'impliquer pour contenir la prolifération du frelon à pattes jaunes.

Plus d'une cinquantaine de volontaires se sont mobilisés. Ces pièges ont été répartis dès les mois de mars/avril sur toute la commune afin de créer un véritable maillage sur l'ensemble de notre territoire.

Chaque piègeur s'est engagé, de mars à juin et d'août à novembre, à rendre compte tous les 10 jours du nombre de frelons capturés afin de collecter des données

### Les objectifs :

- trouver un nouvel itinéraire pour une partie de la grande boucle supprimée lors de la création de la zone de quiétude,
- revoir le balisage en non-conformité avec la charte du club vosgien (pas de boucles en anneau, de nombreux linéaires en doublure ...),
- mettre en valeur les sites remarquables de la commune comme l'Arboretum,
- prendre en compte une demande grandissante du public : une offre de boucles adaptées à toute la famille,
- Intégrer les nouveaux parkings créés par la commune (parking du Rond Caillou par



précises sur le niveau de prolifération de l'insecte.

Ces informations permettront d'accentuer la campagne de piégeage sur les zones les plus infestées et seront communiquées au groupement de défense sanitaire.

Un bilan de toute cette opération sera présenté en fin d'année à l'ensemble de la population. Merci de tout cœur aux habitants pour leur soutien et leur belle mobilisation !!!



exemple) et bien sûr prendre en compte les tracés existants (TSN, Trail, GR7).

Une volonté commune de remettre à niveau l'ensemble des itinéraires de la ville, une municipalité à l'écoute, une équipe de bénévoles sur le terrain d'octobre à décembre, ont permis de réaliser l'impossible :

**- rebaliser plus de 80 km d'itinéraires en 3 mois et recréer 7 boucles au départ des 3 parkings proposés** (Chalet de Pusieux, Rond Caillou et Etang de la Demoiselle).

Un grand merci aux membres du Club Vosgien et à son Président, Robert JACQUOT.

*Le résultat est là, ce projet devient un exemple pour notre section. « Mieux accueillir, mieux préserver » tel est le message que l'ensemble des partenaires a voulu faire passer en supprimant près de 20 km d'itinéraires, en adaptant l'offre à la demande croissante du public et en redonnant à la nature un peu de quiétude pour les générations à venir.*

**Robert JACQUOT, Président du Club Vosgien de Remiremont.**



## BILAN DE L'ANNÉE 2024 POUR LES 541 ADHÉRENTS DE LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE DE REMIREMONT

La préservation de la richesse piscicole de notre territoire est l'affaire des membres de la société de pêche de Remiremont (AAPPMA).

## L'ALEVINAGE ET ENTRETIEN DES COURS D'EAU

450 heures de bénévolat, comme l'a précisé le président de l'AAPPMA, Alain MANGEL, lors de l'assemblée générale, ont été consacrées à dresser l'inventaire des espèces présentes dans nos rivières, à sélectionner les géniteurs en vue des prochains alevinages, à faucher l'envahissante renouée, à rester vigilants contre les risques de pollution, à apporter témoignages et expertise lors des nombreuses réunions qui scellent sur le papier la vie de nos ruisseaux ...



# 900

**Nombre de Kgs de truites arc en ciel et truites fario lâchées lors de l'ouverture de la pêche.**

## LE CORMORAN UN FLÉAU POUR LES PÊCHEURS

À l'ordre du jour de ces as-sises également, une enquête en cours concernant le cormoran qui serait, selon Alain MANGEL, responsable de lourdes pertes (80%) constatées lors du dernier inventaire, dans les populations de certaines espèces, comme l'ombre commun.

# PÊCHE



« Beaucoup d'heures passées en écriture et sur le terrain » pour que les 541 (dont 27 femmes) détenteurs de la carte de pêche continuent à ferrer truites arc en ciel, sandres et ombles chevaliers ... dans les eaux vives de nos cours d'eau. Un nombre de pêcheurs en légère baisse en 2024 (-2,87%) en raison peut-être de l'augmentation des taxes répercutée sur le coût de l'adhésion qui va de 21,80 € à 112 € pour la carte interfédérale adulte URNE (Permet de pêcher dans 91 départements adhérents).

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉTANG DE LA DEMOISELLE

En 2024, l'activité des membres de l'association a également été rythmée par la programmation de travaux d'aménagement de l'étang de la Demoiselle. Ils se sont notamment chargés de la laborieuse vidange de l'étang afin que Thomas PROQUEZ, chargé de mission à la CCPVM, puisse lancer les travaux de réfection des 2 moines (système de vidange qui régule le niveau d'eau de l'étang), de création d'un déversoir de sécurité et d'une pêcherie.

Le président n'a pas manqué d'ailleurs de remercier l'implication de Bernard HINIGER et Albert AUDOUX, membres actifs de l'association, dans la gestion de cette opération longue et délicate pour éviter d'inonder les champs voisins ou ne pas laisser échapper l'indésirable perche soleil dans le ruisseau de l'Augronne.

Prochaine étape en 2025 avant la remise en eau, la restauration des 2 digues qui maintiennent le niveau d'eau de l'étang. Très attendue par les adhérents, l'ouverture de la pêche sur ce site très prisé pour son cadre exceptionnel ne se fera pas avant le printemps 2026 ... Patience donc !!!



## INITIATION À LA PÊCHE À LA LIGNE

Chaque été, nos pêcheurs proposent également aux enfants de notre centre aéré, des séances d'initiation à la pêche organisées aux étangs du Vouau.

Merci pour ces moments magiques, dans un environnement sauvage et paisible, très appréciés par les enfants et leurs animateurs.





### AFFOUAGES 2025 TIRAGE AU SORT DE 29 LOTS DE PERCHES

L'attribution des 29 lots de perches dans le cadre de la campagne des affouages 2025 a eu lieu le mardi 19 février. Cédric BABEL a convié un représentant des affouagistes, M. André GRAVIER, garant du bon déroulement de l'opération et des membres de la commission Forêt, a un tirage au sort organisé dans la salle des commissions de la mairie.

19 lots de quartiers ont déjà été attribués à l'automne dernier.

Tirés au sort par des mains innocentes, les 29 foyers composant la liste des affouagistes se sont vus attribuer un numéro de lot correspondant chacun à 5 stères de bois (hêtres ou chênes) prélevés sur le domaine communal et vendus par la commune à un tarif de 25.00 € HT (taux de TVA à 10%). Chaque affouagiste a reçu un dossier lui indiquant son numéro de lot, sa localisation ainsi qu'un plan d'accès. Chacun a 2 mois pour effectuer le retrait de son lot de perches.

Les travaux de débardage ont été réalisés par Stéphane RICHARD et les travaux de bûcheronnage par l'entreprise Bois et Nature de Lilian TONNEAU. Du bon travail malgré des conditions d'exploitation très compliquées ...



### OPÉRATION NETTOYAGE DE LA PLANÈTE UNE IMPRESSIONNANTE COLLECTE DE DÉCHETS !!!

Une trentaine de personnes s'est mobilisée le samedi 12 avril autour de Patrick LAMBOLEZ, conseiller délégué à l'environnement, pour nettoyer fossés, berges et talus de notre commune.

Partis des ateliers municipaux, les membres d'associations (Fallières Sport Détente, le Club vosgien, le SLEC, les Navoiriauds en fête, les chasseurs de Saint-Nabord, l'association des pêcheurs...), habitants des environs et élus se sont répartis dans différents secteurs (Pusieux, Les étang du Vouau, Noirgueux, Peuxy, le site de la

Demoiselle, Huchère ...) munis de pinces, gants, sacs poubelle et chasubles fournis par le Sicovad.

Au total, ce sont plusieurs remorques de plastiques, ferraille, pneus, papiers et autres déchets en tout genre qui ont été collectés par cette joyeuse équipe de nettoyeurs de la planète.

Bravo et merci à tous pour cette belle opération !!!

Le budget communal 2025 a été présenté au conseil municipal le 24 avril dernier ; nous avons voté contre. En cette période d'incertitude économique au niveau national, où l'état demande des efforts aux collectivités, par la diminution entre autres des subventions accordées, ce budget 2025 ne nous paraît pas raisonnable au niveau des dépenses prévues notamment en ce qui concerne les investissements.

3 542 534 euros de travaux prévus sur le budget 2024 ne sont toujours pas payés et devront l'être obligatoirement sur 2025. A ce montant déjà élevé, s'ajoute 1 822 900 euros de nouveaux investissements ; ce qui nous amène à un total de 5 365 434 euros. A cela s'ajoutent bien évidemment les dépenses courantes de fonctionnement (charges de personnel, charges à caractère général telles que électricité, assurances...) qui augmentent bien plus que le taux d'inflation. Un nouvel emprunt de 750 000 euros a également été souscrit pour la maison de santé, projet remis à plus tard. Il faut savoir que l'excédent net de fonctionnement, qui correspond à l'économie réalisée et qui peut être réinvestie, a presque diminué de moitié depuis 2020. Même si une commune doit « dépenser » pour rester attractive, il n'en reste pas moins qu'elle doit aussi gérer au mieux dans l'intérêt de ses administrés et anticiper les baisses de dotations possibles dans l'avenir.

Lors du conseil municipal du 20 mars dernier, Mr le Maire nous a informés que le projet de maison de santé était suspendu, d'un commun accord entre la municipalité et les médecins pressentis. Bien que nous approuvions ce projet de construction sur notre commune nous n'en n'avons jamais cautionné son montant démesuré : 2 923 000 HT voté au conseil municipal du 6 février 2025. Espérons que le nouveau projet sera plus raisonnable au niveau financier et que cette maison médicale pourra accueillir le cabinet d'infirmières libérales de St Nabord, qui avait reçu en janvier 2024 un courrier les excluant. Dans notre dernier article, nous vous avons annoncé leur venue mais après avoir demandé confirmation de leur présence en séance du conseil municipal de décembre 2024, Mr le Maire nous a appris qu'elles n'étaient pas « choisies » pour intégrer la future maison médicale (Une fois de plus, très bonnes communication et transparence au sein de l'équipe municipale !).

Vous remerciant pour votre lecture.

Patricia DOUCHE, Philippe NOURDIN, Christine THIRIAT

18 MAI

#### Marche populaire

Organisée par l'association FSD au départ du centre socioculturel.

29 MAI

#### Vide-greniers

Organisé par l'association Les Navoiriauds en fête dans la rue du Général de Gaulle.

8 MAI

#### Cérémonie patriotique

Devant le monument aux morts à 11H15.

24 et 25 MAI

#### Week-end artistique " Ranc'Art sous le pont "

Proposé par Sébastien SCHERRIER sous le pont des Perrey.

12 JUIN

#### Pièce de théâtre "Le terrible effaceur " et spectacle de danse " Landscaper "

Organisés dans le cadre du festival intercommunal "La Dizaine des Arts". Sous la Halle de la gare à 17H30.

18 JUIN

#### Cérémonie patriotique

Devant le monument aux morts à 11H15.

21 JUIN

#### Fête de la musique

Organisée par la mairie sous la halle de la Gare à partir de 18H.

28 JUIN

#### Spectacle de danse africaine

Organisé par Jean-Paul N'Guessan Au centre socioculturel.

14 JUILLET

#### Cérémonie patriotique

Devant le monument aux morts à 11H15.

8 et 22 JUILLET - 5 et 19 AOÛT

#### Journées Portes ouvertes à la Maison du Patrimoine

De 14H à 18H.

17 JUILLET

#### Visite des sites de la commune

Avec l'association Histoire et Patrimoine

DU 29 AU 31 AOÛT

#### Salon des minéraux

Au centre socioculturel.



21

SAINT-NABORD  
PLACE DE LA GARE

JUIN

Fête

de la

Musique  
2025

ANIMATION 88 MUSIC ASS

DIDIER LENHARDT

POTOFEU

18H

commune de  
Saint-Nabord

BUVETTE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE